DEPARTEMENT DU GERS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Procès-Verbal du Lundi 16 Octobre 2023

Séance du 16 Octobre 2023

L'an deux mille vingt-trois et le 16 Octobre à 18h00, le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale Bastides de Lomagne, s'est réuni sur convocation de Jean Luc SILHERES, Président, à Mauvezin.

Présents 9 : Messieurs et Mesdames, BEGUE Gilles, BIGOURDAN Josiane, CHAUBET Claire, DELDEBAT Linda, DUMOUCH Bernadette, LECOCQ Jean Charles MASAROTTI Sylvie, MEHEUT Dominique, SILHERES Jean Luc,

Absents excusés 8 : BALLESTER Éric, HERVE Cécile CAMBOURS Cécile, CETTOLO Serge, LAFFARGUE Yves, NINGRES Catherine, VIDAL Karine, TOURISSEAU Richard,

Secrétaire de séance : Madame Maryline DOMEJEAN

Date de Convocation : 9 Octobre 2023
Date d'affichage de la liste des délibérations : 23 Octobre 2023

Nombre de membres : 17
Présents : 9
Votants : 9

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

Approbation du Procès-Verbal du 3 Juillet 2023

- **Prévention**

Retour sur l'accompagnement par LUCEO dans un dispositif de soutien psychologique de l'ensemble des agents travaillant pour le SAAD

- **SAAD-CIAS**

Bilan d'activité des services

- **Finances**

Bilan intermédiaire du CIAS et du SAAD
Prévision de décision modificative

- **Portage de repas**

Tarif du portage de repas
Proposition d'attribution de la prime SEGUR pour les agents du portage de repas

- **Questions Diverses**

La séance du Conseil d'Administration est ouverte à 18h00.

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 3 JUILLET 2023

Le Président soumet le procès-verbal du Conseil d'Administration du 3 Juillet 2023 au vote de l'Assemblée qui l'approuve à l'unanimité des membres présents lors de la séance du 3 Juillet 2023.

DELIBERATIONS

Objet : Démarche LUCEO

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée l'objectif de l'accompagnement par LUCEO qui est d'accompagner les équipes du SAAD dans une démarche de prévention des risques liés à la crise sanitaire et créer un espace de dialogue et de partage.

Ouï cet exposé, le Conseil d'Administration du CIAS Bastides de Lomagne acte la réalisation de la démarche de prévention, Dispositif d'accompagnement psychologique du SAAD Bastides de Lomagne, démarche financée par Le Fonds National de Prévention de la CNRACL (FNP) sous le numéro de dossier 2022-DP9105.

Objet : Modification des tarifs du portage de repas

Vu la hausse des matières premières, le coût des repas est en nette augmentation ;

Vu la hausse du carburant et des tournées plus longues ;

Monsieur le Président propose à l'Assemblée d'augmenter le tarif de 0.20€ dès le 1er Janvier 2024, ce qui portera les tarifs à 9.70€ et 12.70€.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité par le Conseil d'Administration.

Objet : Décision modificative n°1– Augmentation de Crédit Chapitre 12

Monsieur le Président expose à l'assemblée que les crédits ouverts au budget ayant été insuffisants, il est nécessaire d'effectuer des augmentations de crédits :

Augmentation de crédit	Dépenses
Chap. 016 - 61681 – Assurance Maladie Maternité	- 20 000€
Chap. 011- 6251– Voyages et déplacements	- 20 000€
Chap. 012 – 64131 – Rémunérations principales	+ 40 000€
Total	**40 000€**

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité les augmentations de crédits.

QUESTIONS DIVERSES

Séance levée

Le Président, Jean Luc SILHERES

La secrétaire de séance, Maryline DOMEJEAN